

Préparation aux épreuves écrites du CAPEPS et du CAPEPS/ CAFEP EPS Hybride 2023 – 2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se préparer efficacement aux épreuves écrites et orales.
- Travailler la totalité des nouveaux items au programme du concours (3 stages en présentiel + 10 visioconférences).
- S'entraîner sur 10 devoirs blancs.
- Méthodologie des écrits (dissertation / composition) et des oraux (3 visios).
- Mutualiser les ressources entre candidats (forum, articles, copies, fiches APSA...).
- Rédiger et envoyer des productions écrites pour correction (après chaque TD et stage).

CAPEPS ou CAFEP EPS

Concours Catégorie A

200 heures de formation (36h en présentiel et 150h à distance)

Date limite d'inscription : jusqu'au 31/08/2023

Formation de septembre 2023 à avril 2024

Responsable de la formation : Bastien REDDING

Pilote de la formation : DUBOURDIEU Vincent

Contact : Marine DECLOEDT
m.decloedt@ileps.fr - 01 30 75 60 37

66% d'admissibilité en 2022-2023 (environ 25% au niveau national).

INSCRIPTION À LA FORMATION

- Prérequis et conditions d'accès à la formation : être titulaire d'un Master ou inscrit en 2^{ème} année de Master MEEF.
- Conditions pour se présenter aux concours : www.devenirenseignant.gouv.fr
- Modalités et délais d'accès : Inscription par dossier à envoyer à l'ILEPS au plus tard le 31 août 2023, sous réserve de places disponibles.

*Un test d'auto-positionnement est réalisé à l'entrée en formation.
L'ILEPS vous délivre une attestation de compétences à l'issue de la formation.*

CONTENU DE LA FORMATION (préparation hybride en présentiel et à distance)

- 3 stages en présentiel : en septembre 2023, à la Toussaint 2023 et en février 2024.
- Formation à distance : 10 visio-conférences en interaction avec un formateur, des cours déposés en ligne, 10 devoirs blancs type CAPEPS, des TD à renvoyer par mail, 3 visio-conférences en direct avec un formateur pour présenter l'oral 1, l'oral 2 et « l'oral 3 ».

Ressources pédagogiques

- Supports des cours en visioconférence sur la plateforme.
- Documents de méthodologie.
- Articles pédagogiques et scientifiques.
- Références en ligne.
- Vidéo et dossier de préparation à l'oral 1.
- Cours en ligne commentés avec des capsules vidéos.

Corrigés des devoirs

- Correction de chaque copie en E1 et E2.
- Corrigé type pour chaque devoir.
- Bandeau de correction personnalisé.
- 1 devoir par écrit en correction individualisée (1h avec un formateur pour corriger la copie).
- Des TD personnels corrigés après chaque TD en ligne et chaque stage.

Mutualisation

- Numérisation et partage des copies et des productions en cours.
- Visio collaborative sur les APSA.
- Possibilité de collaborer en visio ou par forum sur TEAMS n'importe quand entre étudiants.
- Corrections individualisées ouvertes à tous pour suivre les retours du formateur.
- Plateforme Moodle.

 [Programme du concours externe du CAPEPS/ CAFEP EPS](#)

Besoins informatiques

Assistance Technique 5 jours / 7

Ordinateur avec micro-casque et/ou haut-parleurs.

Connexion internet haut débit afin d'utiliser le logiciel de visioconférence.

Une adresse mail @ileps.fr (Office 365) vous sera attribuée à l'inscription et vous permettra d'accéder à la plateforme numérique et à l'ensemble des ressources en ligne.

UN PROGRAMME DE FORMATION EXIGEANT AUTOUR DE 4 PILIERS

1. Des apports variés en écrit 1, écrit 2 et une présentation des oraux

Un contenu hybride

- 3 stages en présentiel.
- Une formation à distance dense (8 TDs en visioconférence et en interaction avec un formateur, des TDs personnels corrigés, des devoirs corrigés, un devoir par écrit en correction individuelle).
- 2 TDs de réécriture suite à la correction individuelle avec le formateur correcteur.
- Un suivi permanent (plateforme numérique fréquemment alimentée par des articles, supports de cours, outils méthodologiques).
- Utilisation de Teams et Moodle.

Les compétences visées

- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter,
- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale, présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

2. L'entraînement aux épreuves du concours

Rédaction de 10 CAPEPS blancs

- Copies manuscrites puis scannées et envoyées par mail au correcteur.
- Correction commentée par un formateur.
- Une copie E1 et une copie E2 en correction individualisée : copie corrigée en direct par le formateur (1h par candidat et par copie).
- Possibilité de rédiger 6 copies à l'ILEPS en conditions réelles à la suite de chaque stage en présentiel.

Des corrigés types

- Un bandeau de correction établi pour chaque écrit.
- Bandeau rempli et personnalisé à chaque écrit pour souligner les acquis et les points à renforcer.
- Un corrigé type pour chaque devoir.
- Points forts mis en avant et axes de travail prioritaires précisés pour chaque copie pour guider la poursuite de la préparation.
- Extraits de copies mis en ligne.

3. Le suivi régulier

Visioconférence et présentiel

- Travail en petit effectif avec un formateur que ce soit en présentiel ou à distance.
- 8 TDs à partir d'une commande de travail (personnalisée en cours de formation).

TD Personnel et devoirs

- Production individuelle à envoyer par mail à un formateur après chaque TD et stage.
- Correction commentée avec axes de travail prioritaires pour chaque candidat.

4. L'accompagnement individuel

Pilote pédagogique qui assure la cohérence des interventions à distance et en présentiel

- Suivi de l'assiduité et des productions pour accompagner les candidats.
- Échanges réguliers par mail pour informer et transmettre des contenus sur le concours.

Une équipe stable tout au long de la formation

- Un groupe de formateur par écrit qui intervient à distance et en présentiel.
- Coordination régulière pour adapter la formation aux besoins des candidats.
- Des correcteurs référents qui suivent l'évolution et les progrès de leurs stagiaires.

Besoin de précisions sur le contenu de la formation ou sur l'équipe de formation ?

Contactez Marine DECLOEDT au 01 30 75 60 37 ou m.decloedt@ileps.fr

Une formation hybride de préparation aux épreuves orales du CAPEPS/ CAFEP EPS sera proposée aux stagiaires admissibles.

PROGRAMME DES INTERVENTIONS

Interventions	Objectifs
Stage n°1 en présentiel à l'ILEPS : Samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023	Réunion de rentrée : Comprendre le planning de formation, rencontrer les formateurs, découvrir l'application pour les visios. J1 : Présentation des écrits et analyse des attentes au travers des rapports de jury. J2 : Traitement accompagné du devoir n°1.
CAPEPS Blanc n°1	Possibilité de rédiger à l'ILEPS en conditions réelles les lundi 11 et mardi 12 septembre.
TD E2 n°1 en visio	Introduction pour répondre explicitement au sujet.
TD E1 n°1 en visio	Introduction pour répondre explicitement au sujet.
Stage n°2 en présentiel à l'ILEPS : Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023	Jour 1 : Retour sur la méthodologie ou réécriture de passages du CAPEPS Blanc n°1 par groupes de besoin + Sujet Flash. Jour 2 : Écriture guidée d'une introduction sur un nouveau sujet.
CAPEPS Blanc n°2	Possibilité de rédiger à l'ILEPS en conditions réelles les lundi 23 et mardi 24 octobre.
TD E2 n°2 en visio	Répondre clairement et précisément à un sujet : Problématique, plan et idées d'arguments.
TD E1 n°2 en visio	Répondre clairement et précisément à un sujet : Problématique, plan et idées d'arguments.
Correction individualisée des CAPEPS Blancs n°3	Correction en visio et en direct de votre copie avec un correcteur.
TD réécriture CAPEPS n°3	Travail de réécriture sur un passage du CAPEPS n°3 qui a posé problème. TD avec le correcteur référent.
CAPEPS Blanc n°4	Écriture à distance du CAPEPS Blanc n°4.
TD E2 n°3 en visio	Construire une partie avec argument/illustration répondant explicitement au sujet.
TD E1 n°3 en visio	Construire une partie avec argument/illustration répondant explicitement au sujet.
Stage n°3 en présentiel à l'ILEPS : Samedi 3 et Dimanche 4 février 2024	Argumentation, traitement flash de sujets, révisions sur l'ensemble des items (groupes de besoins et formes variées pour travailler « l'adaptation méthodologique »).
CAPEPS Blanc n°5	Possibilité de rédiger à l'ILEPS en conditions réelles les lundi 5 et mardi 6 février.
TD E2 n°4 en visio	Commande de travail adaptée en fonction des besoins et des retours sur les derniers CAPEPS blancs.
TD E1 n°4 en visio	Commande de travail adaptée en fonction des besoins et des retours sur les derniers CAPEPS blancs.
ÉPREUVES ÉCRITES DU CAPEPS/ CAFEP EPS	
TD Oral 1	Présentation de l'épreuve et analyse des attentes au travers des rapports de jury, en lien avec un dossier support.
TD Oral 2	Présentation de l'épreuve et analyse des attentes au travers des rapports de jury.
TD Oral 3	Présentation de l'épreuve et de la méthodologie.

**CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Article L6353-3 et suivants du code du travail)**

Photo
obligatoire

**Préparation hybride aux épreuves écrites
CAPEPS/ CAFEP EPS 2023-2024**

Entre les soussignés :

1) ILEPS

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11.95.014.86.95 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France
13, boulevard de l'Hautil – 95092 CERGY-PONTOISE Cedex
Représenté par Monsieur ROUDEN – Directeur
d'une part,
Et

2)

Nom et prénom :	
Nom de jeune-fille :	
Né(e) le :	
Adresse :	
Code Postal et Ville :	
Mail :	
Téléphone :	

d'autre part,
est conclu le contrat suivant, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} – Objet

L'ILEPS organise l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : Préparation hybride aux épreuves écrites CAPEPS/ CAFEP EPS 2023-2024

Objectifs : Préparer les épreuves d'admissibilité, écrit 1 et écrit 2

 [Programme du concours externe du CAPEPS/ CAFEP EPS 2024](#)

Période de formation : du 9 Septembre 2023 aux épreuves écrites officielles

Article 2 – Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation s'acquittera des frais pédagogiques d'un montant de 1 350 euros.

L'inscription porte sur l'ensemble des objets désignés à l'article 1er.

Toute action de formation commencée est donc due dans sa totalité, quel que soit le mode de règlement.

Article 3 – Modalités de règlement

Le règlement se fera par prélèvements bancaire.

Pour un unique prélèvement : 1 350€ le 15/09/2023.

Pour un échelonnement de 3 prélèvements : 450€ le 15/09/2023, 450€ le 15/10/2023, 450€ le 15/11/2023.

Pour un échelonnement de 5 prélèvements : 270€ le 15/09/2023, 270€ le 15/10/2023, 270€ le 15/11/2023, 270€ le 15/12/2023, 270€ le 15/01/2024.

RIB et mandat de prélèvement SEPA sont à nous retourner avec le présent contrat.

Article 4 – Abandon

En cas d'abandon par en cours de formation, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 – stages à l'Ileps

La présence aux 3 stages organisés à l'Ileps est obligatoire (hors stagiaires résidant dans les DROM COM). En cas d'absence injustifiée, l'Ileps pourra mettre un terme au parcours de formation du stagiaire.

Article 6 – Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de Pontoise sera seul compétent pour régler le litige.

Article 7 – Droit à l'image

L'article 9 du Code civil dispose que chacun a droit au respect de sa vie privée.

La signature du présent contrat marque expressément l'accord du signataire de l'utilisation de son image si besoin, dans le cadre exclusif du parcours de formation. L'ILEPS s'interdit expressément de procéder à une exploitation préjudiciable de l'image du contractant (pornographie, racisme, incitation à la haine, xénophobie etc.)

Article 8 – Confidentialité

L'ensemble des ressources, documents et vidéos utilisés dans le cadre de la préparation aux épreuves demeurent la propriété exclusive à l'ILEPS. Aucune communication ni utilisation des documents fournis en formation n'est possible sans l'accord du responsable de la formation continue. En cas de non-respect de la confidentialité, l'ILEPS se réserve le droit d'intenter une action judiciaire auprès du tribunal compétent.

Personne en situation de handicap : contactez Séverine GRAVELET s.gravelet@ileps.fr

Fait, à Cergy-Pontoise, le

Pour le stagiaire,

Pour l'organisme,
REDDING Bastien, Directeur Adjoint
Responsable Master MEEF
et Formation Continue



ILEPS
SERVICE FORMATION
13, Boulevard de l'Hautil
95092 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. 01.30.75.60.50
Fax 01.30.75.60.51

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Merci de nous retourner par mail à m.decloedt@ileps.fr (format PDF ou Word) avant le 31 août 2023 :

- Le Contrat de formation signé**
- Un Mandat de prélèvement SEPA signé**
- Votre RIB**

Pour toute demande particulière, veuillez nous contacter.

Je choisis le règlement en 1 fois, par prélèvement

Totalité de la formation : 1 350 euros

Prélèvement le 15/09/2023

Je choisis le règlement échelonné en 3 fois, par prélèvements

Règlement N°1 : 450 euros

Prélèvement le 15/09/2023

Règlement N°2 : 450 euros

Prélèvement le 15/10/2023

Règlement N°3 : 450 euros

Prélèvement le 15/11/2023

Je choisis le règlement échelonné en 5 fois, par prélèvements

Règlement N°1 : 270 euros

Prélèvement le 15/09/2023

Règlement N°2 : 270 euros

Prélèvement le 15/10/2023

Règlement N°3 : 270 euros

Prélèvement le 15/11/2023

Règlement N°4 : 270 euros

Prélèvement le 15/12/2023

Règlement N°5 : 270 euros

Prélèvement le 15/01/2024

